

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

SARL ARCHE

7 rue Michel Royer
45100 ORLEANS
Tél. 0238669191

APE : 6920Z
Siret : 41861675100040

Certifiés conformes à l'original

La Gérance

Signé par :

Vincent VAUTIER

06768DB0E643417...



ARCHE

COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 673	17 673		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	990	189	801	899
Autres immobilisations corporelles	38 084	27 040	11 044	17 457
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 836		28 836	28 836
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	85 583	44 902	40 680	47 192
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	243 082	10 250	232 832	297 489
Autres créances	923 474		923 474	306 544
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	91 557		91 557	343 979
Charges constatées d'avance (3)	8 082		8 082	6 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 266 195	10 250	1 255 945	954 628
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 351 777	55 152	1 296 625	1 001 820
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	632 388	346 951
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	218 515	285 437
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	960 903	742 388
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	56 943	45 971
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 835	35 522
Dettes fiscales et sociales	192 457	177 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	487	228
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	335 722	259 432
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 296 625	1 001 820
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	278 779	213 461
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexe

Désignation de la société : SARL ARCHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 296 625 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 218 515 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,54 %
- Taux de croissance des salaires : 5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %



ARCHE

COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	17 673			17 673
Immobilisations corporelles	70 573		31 500	39 073
Immobilisations financières	28 836			28 836
Total	117 083		31 500	85 583
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	17 673			17 673
Immobilisations corporelles	52 217	6 512	31 500	27 229
Immobilisations financières				
Total	69 891	6 512	31 500	44 902
ACTIF NET				40 680

Actif circulant**Produits à recevoir**

	Montant
Associés intérêts courus	238
Total	238

Charges à payer

	Montant
DETTE PROV P/CONGES A PAYER	30 503
PERS.CHAR.A PAYER	18 666
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	13 600
ORG.S.CHARGES A PAYER	8 400
CAP-TAXE APPRENTISSAGE	198
Total	71 367



Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH.CONSTATEES AVANCE	8 082		
Total	8 082		

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
24 326 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 570,00	1 570,00	1 570,00	1 570,00	1 570,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 148 676,50	1 089 441,00	1 107 007,50	1 126 295,00	1 142 488,00
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	338 564,68	302 716,79	395 158,04	388 452,25	308 440,56
Impôts sur les bénéfices	92 941,00	79 903,00	108 246,00	95 460,00	73 164,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	238 048,67	220 676,43	323 791,16	285 437,15	218 514,73
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	156,45	141,92	182,75	186,62	149,86
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	151,62	140,56	206,24	181,81	139,18
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	8	8	8	8	8
Montant de la masse salariale	367 154,68	360 859,36	331 157,21	321 071,75	367 668,46
Montant des sommes versées en avantages sociaux	154 123,83	149 238,85	131 455,39	128 253,74	152 594,74

ARCHE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 7 rue Michel Royer ZAC Candolle
45100 ORLEANS
418 616 751 RCS ORLEANS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 FEVRIER 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 218 514,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 218 514,73 euros

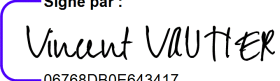
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à la somme de 850 903,05 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
La Gérance
Monsieur Vincent VAUTIER

Signé par :

06768DB0E643417...